

VICTOR SCHŒLCHER UNE VIE, UN SIÈCLE



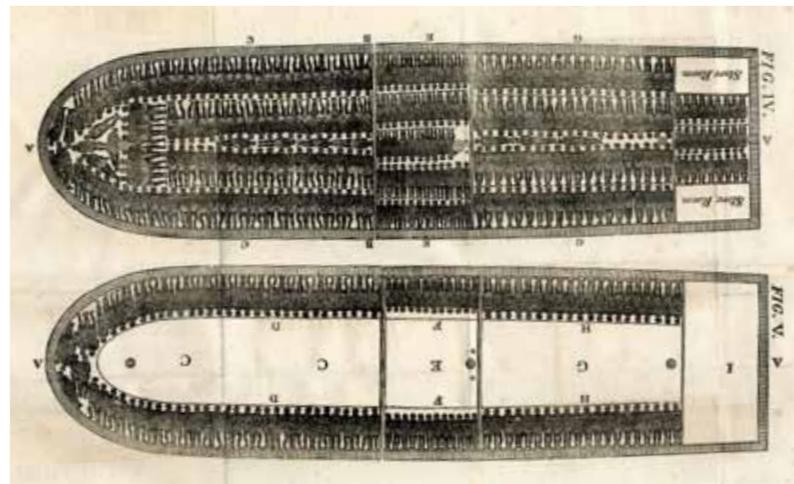
Schœlcher et Baudin sur la barricade du Faubourg Saint Antoine
Paris, 2 décembre 1851
Huile sur toile, Collection Marc Schelcher

Sa lutte contre l'esclavage le rendit célèbre, mais Victor Schœlcher (1804-1893) s'investit également dans bien d'autres causes sociales, politiques et culturelles. L'abolition de la peine de mort, le suffrage universel, le droit des femmes et des enfants, l'école pour tous, la laïcité, l'enseignement artistique, mais aussi la colonisation par le bulletin de vote et l'accès à l'éducation furent ses engagements de parlementaire les plus constants.

ESCLAVAGE LE SENS DU TÉMOIGNAGE

L'esclavage est un système économique et politique codifié, au sein duquel la mort sociale de l'esclave et la violence sont fixées par la loi. Des codes élaborés par les pouvoirs centraux, tel le *Code noir*, déterminent les règles de vie et de travail, l'absence de tout droit social des esclaves, les conditions d'éventuels affranchissements, les discriminations et les châtements.

Mais dans la réalité, sur place, la loi des maîtres domine, ils ont droit de vie et de mort sur des esclaves dont la résistance est constante. Cette résistance a entretenu une tension permanente dans toutes les colonies.



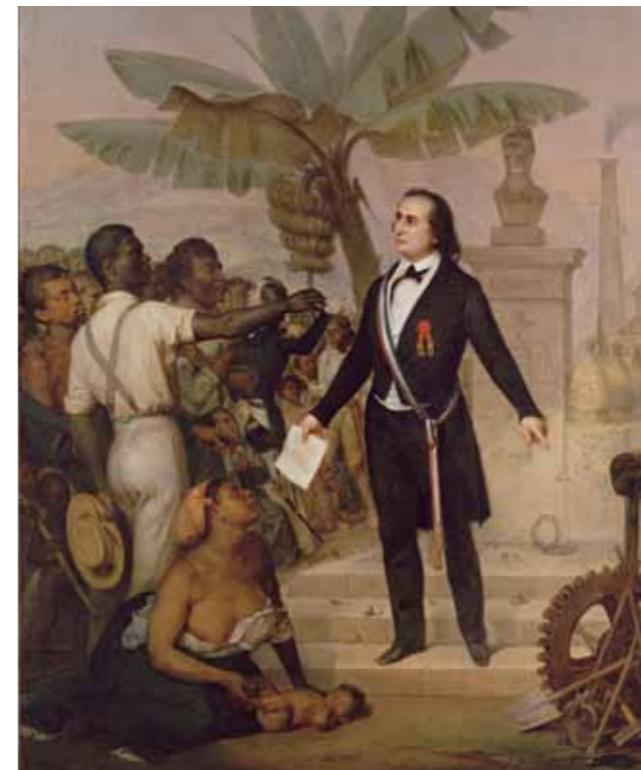
Plan coupe de navire négrier
extrait de Thomas Clarkson
Le cri des Africains contre les Européens..., 1821
© Ville de Houilles

ABOLITION ET LIBERTÉ ?

La rébellion des esclaves de la colonie française de Saint-Domingue en 1791 ouvre le siècle des abolitions. L'esclavage, supprimé par la Convention en 1794, est rétabli par Bonaparte en 1802.

La liberté est ensuite proclamée dans les colonies anglaises (1833), françaises et danoises (1848), hollandaises (1863), aux Etats-Unis (1863-1865), à Puerto Rico (1873), à Cuba (1880-1886) et au Brésil (1888).

Elle est, partout, accompagnée de réglementations du travail contraignantes, d'un étroit contrôle social et d'appels à une main-d'œuvre extérieure sous-payée.



Proclamation de l'abolition de l'esclavage à La Réunion par Alphonse Garreau
Musée du Quai Branly, Paris © RMN/Jean-Gilles Berizzi

SERVITUDES CONTEMPORAINES



Anneau de servitude porté au Niger par les femmes jusqu'en 2002
© Stuart Franklin/Magnum Photos

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 stipule : « *Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.* »

S'il n'existe plus de trafics humains et d'esclavage équivalents à ceux du passé, on estime cependant aujourd'hui que 27 à 30 millions d'adultes et 250 à 300 millions d'enfants sont réduits en servitude. Dénouement économique, guerres et endettement familial en sont les causes essentielles.

LE DOMAINE DE MADAME ELISABETH

Propriété du Conseil général des Yvelines, il est un lieu dédié à la nature, aux promenades, aux arts et à la culture.

Dessiné et créé dans la seconde moitié du XVIII^e siècle pour la famille Rohan-Guéméné, le domaine a été acquis par Louis XVI pour en faire don à sa sœur, Madame Elisabeth. Le parc à l'anglaise, remanié au XIX^e siècle, a su garder son état d'esprit premier avec sa grotte, ses perspectives et ses bosquets d'arbres.

L'Orangerie présente deux expositions temporaires d'art et d'histoire par an. Le parc, à la fois théâtre et écrin de verdure, accueille à l'occasion de grands rendez-vous culturels, des manifestations en plein air.



Orangerie
© Pierre Troyanowsky, Conseil général des Yvelines

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Nelly Schmidt, commissaire de l'exposition et directrice de recherche au CNRS, présente l'exposition lors de deux rendez-vous exceptionnels : **dimanche 21 novembre, 15h30 / jeudi 2 décembre, 15h**

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture

du jeudi au dimanche, de 12 h à 17h30, sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier

Entrée libre - Groupes sur réservation du mardi au vendredi

Accès

Bus 171, Pont de Sèvres / Château de Versailles, arrêt Jean Mermoz
Gares de Montreuil, Versailles Chantiers, Porchefontaine RER C
Stationnement vélos

Orangerie du Domaine de Madame Elisabeth

26 rue du Champ Lagarde ou 73, avenue de Paris 78000 Versailles
Tél. : 01 39 07 70 50 - culture@yvelines.fr
www.culture.yvelines.fr/victor-schoelcher

Exposition réalisée par le Conseil général des Yvelines,
en partenariat avec la ville de Houilles.

Collections

Famille Schelcher, ville de Houilles, Musée du Quai Branly (Paris), Bibliothèque nationale de France (Paris), Musée de la Musique / Cité de la Musique (Paris), Musée du Nouveau monde (La Rochelle), Musée de la Marine de Loire (Châteauneuf-sur-Loire), Ville de Fessenheim, Archives nationales d'outre-mer (Aix-en-Provence), Muséum d'histoire naturelle (Nîmes), Musée africain (Lyon), Musée national Adrien Dubouché (Limoges) et Musée d'Aquitaine (Bordeaux).

Médias

Agence France Presse, AFP (Paris), Magnum Photos (Paris), Organisation internationale du travail (Genève), UNICEF (Paris).

Couverture : Portrait de Victor Schoelcher, Henri Decaisne, 1832 © Ville de Fessenheim - DR

COMBATS POUR UNE ABOLITION

Sur les pas de Victor Schoelcher

Exposition du
23 octobre 2010
au 9 janvier 2011

Entrée libre

Orangerie du Domaine
de Madame Elisabeth

COMBATS POUR UNE ABOLITION

Militant républicain, défenseur des droits de l'homme, Victor Schoelcher nous introduit au cœur du XIX^e siècle. Auteur du décret d'abolition de l'esclavage en 1848, son engagement, ses témoignages s'inscrivent dans une longue lignée de combats pour la suppression de la servitude.

D'un siècle à l'autre, le crime contre les droits de l'homme que dénoncèrent en leur temps Diderot, Condorcet, Clarkson, Wilberforce, l'abbé Grégoire, Lamartine ou Schoelcher, interpelle la mémoire et la conscience.

Une occasion inédite de poser un regard contemporain sur l'histoire, dont certains aspects sont encore d'une redoutable actualité.

« L'esclavage étant
un état de violence,
il est impossible
qu'il ne comporte
pas d'affreuses
violences. »

Victor Schoelcher,
1844.



Portrait de Victor Schoelcher par Penauille,
Firmin Gillot
Paris 1848 © Ville de Houilles



Yvelines
Conseil général

Une exposition du Conseil général des Yvelines - www.culture.yvelines.fr



VILLE DE
HOUILLES